

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 50 (1914)

**Heft:** 8

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

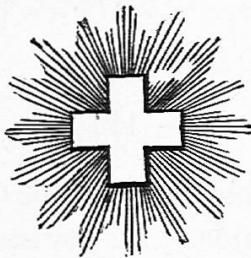
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 8.



LAUSANNE

21 Février 1914

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

---

SOMMAIRE : *La Gymnastique de Ling et son extension mondiale. — Mon maître. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Langue maternelle. — Leçons de choses. — Rédaction. — Dictées.*

---

## LA GYMNASTIQUE DE LING ET SON EXTENSION MONDIALE

La Société genevoise d'Education physique a convié ses amis et ses membres à célébrer le 20<sup>me</sup> anniversaire de l'introduction de la gymnastique rationnelle dans notre cher petit pays. Ces vingt années écoulées sont synonymes de dévouement, de persévérence, d'acharnement presque à un travail souvent bien ingrat : l'œuvre des pionniers d'une idée, quelle qu'elle soit, est toujours faite de l'abnégation de soi-même pour l'idéal qu'on poursuit. Ces ouvriers de la première heure sont encore nombreux parmi nous. L'un d'entre eux vous a déjà parlé des premières journées de labeur, et nous, les représentants de la génération plus jeune qui a récolté les épis dont ils avaient semé les grains, nous sommes heureux de leur apporter ici l'hommage de notre reconnaissance. A cette respectueuse offrande de notre souvenir se joint le sentiment d'admiration que l'on éprouve pour le génie à qui l'on doit ce puissant mouvement, mouvement séculaire aujourd'hui de la renaissance physique. Car 1913 n'est pas seulement une date chère à nos cœurs genevois ; c'est aussi le centenaire de la fondation de la première Ecole supérieure d'éducation physique des temps modernes ; je veux parler de l'Institut royal de Stockholm.

Cette institution qui rayonne aujourd'hui sur le monde entier est due à l'initiative de Per Henrik Ling, fils d'un modeste pasteur

suédois. Cet enfant terrible (car il fut un enfant terrible) eut une enfance assez mouvementée.

Né en 1776, il quitta de bonne heure la maison paternelle, suivit quelque temps un collège, puis étudia à l'université de Lund et, après avoir passé quelques années à Stockholm, arriva finalement à Copenhague en 1799, pour y rester cinq ans, avec l'intention d'y continuer les études littéraires qui l'avaient toujours intéressé.

Mais l'homme propose et Dieu dispose, et si Ling se mêla d'une façon intense à la vie littéraire et philosophique de la capitale danoise, son attention fut aussi attirée et définitivement retenue par le rôle du mouvement considéré comme agent curatif et hygiénique. Atteint de rhumatisme dans un bras, il fit de l'escrime pour se soigner et devint même si bon escrimeur qu'il se mit à enseigner cet art, lorsqu'il rentra dans son pays. On l'appelle souvent encore « le maître d'escrime de Lund ».

En même temps, Ling devint l'élève assidu du premier institut privé de gymnastique, fondé à Copenhague par Franz Nachtigall, disciple lui-même de Gutsmuths. Dès lors, Ling entrevit l'éducation physique par le mouvement réglé comme ayant une grande importance au point de vue artistique et humanitaire.

On peut dire que les années passées à Copenhague furent le creuset de l'évolution philosophique, intellectuelle et, si bizarre que cela puisse paraître, j'ajouterais de l'évolution gymnastique de Ling. Epris de littérature, il s'essaie au théâtre et à l'épopée; il publie même une comédie à laquelle il donne comme épigraphe ces vers français :

« J'ai persiflé le vil égoïste  
Qui envie le bonheur du prochain,  
Et je méprise le vain moraliste  
Qui donne des préceptes qu'il ne suit point. »

De retour à Lund, P. H. Ling fit parler de lui comme maître d'escrime. Son habileté et sa résistance à la douleur et à la fatigue étonnaient; il se mit à écrire d'éloquents articles en faveur de l'éducation physique et proposa même d'établir une palestre à l'air libre, avec piste de course et avec obstacles, à laquelle on adjoindrait une école de natation. On ne pouvait proposer mieux, et, de nos jours, on n'est pas plus avancé. Outre ses leçons pratiques,

ques, Ling acquérait de solides notions d'anatomie humaine en disséquant lui-même à l'université.

Il posait ainsi, petit à petit, par l'étude et la comparaison, les premiers principes de sa méthode rationnelle d'éducation physique à laquelle il donna donc comme base scientifique *l'anatomie*.

Peu à peu, les conceptions nouvelles de Ling se répandaient. Malmoë, Göteborg, Upsal suivirent le mouvement, et Ling vit ses efforts couronnés de succès lorsque, le 5 mai 1813, fut créé, par décret royal, l'Institut royal et central de gymnastique de Stockholm : la capitale du royaume était gagnée. Dès lors, Ling partagea son temps entre son œuvre de gymnasiarque et ses travaux littéraires, car n'oublions pas qu'il ambitionnait d'écrire une Iliade scandinave et que sa place est marquée dans l'histoire littéraire des pays du Nord. Souvent, les salles où Ling enseignait l'escrime lui servaient aussi de local pour ses conférences littéraires, symbolisme vivant de ce qu'il rêvait dans son idéal d'éducateur : l'union, l'éducation harmonique du corps et de l'esprit.

Ling a laissé peu de choses écrites sur ses conceptions nouvelles et personnelles de la culture du corps, et c'est à son fils Hjalmar que nous devons de connaître plus à fond les idées du maître. Un siècle a passé sur les bases que Ling nous a laissées, et lorsque nous comparons ses idées avec ce qu'elles ont produit, nous constatons qu'elles ont profondément évolué, car la caractéristique de toute idée qui porte en elle une part de vérité, c'est de vivre dans l'avenir en progressant et en se développant. Ling avait confiance dans sa création de gymnasiarque. « Si mon œuvre est vraie, » disait-il, « Dieu la conduira à la victoire ; si elle ne l'est pas, elle mourra d'elle-même. »

Voyons maintenant ce qu'est la méthode de Ling à l'heure actuelle et quelle place il faut lui accorder dans la culture humaine.

D'abord, permettez-moi de vous faire remarquer que l'exercice passif ou actif ne doit jamais être considéré seul, mais en relation plus ou moins directe avec d'autres facteurs, tels que l'air, le soleil, l'eau, le régime alimentaire ; le dosage qualitatif et quantitatif de tous ces agents cosmiques et physiques constituera l'éducation physique complète et permettra au corps humain de fournir

le maximum de travail avec le minimum de fatigue ; on obtiendra ainsi santé, beauté, énergie, adresse.

Le mouvement n'est donc qu'un des éléments de l'éducation physique complète. Ling, ai-je dit, donne comme base à son système *l'étude du corps humain*, tout en ajoutant qu'il faut toujours le considérer comme « un instrument vivant de l'âme » et chercher comme résultat final « *l'harmonie* ». (A suivre.)

#### Mon maître.

Je viens de passer près de la tombe de mon vieux maître.

Lui, je ne le verrai plus ici-bas ; il ne m'adressera plus de sourire bienveillant ; je ne sentirai plus sa chaude et expressive poignée de main.

Mais son souvenir me reste.

J'avais près de sept ans lorsqu'il fut installé à M. en qualité de maître d'école. Nous eûmes bientôt fait connaissance ; quatre ou cinq ans plus tard, j'étais en bon rang dans sa classe ; bientôt il me réservait les problèmes les plus difficiles du programme scolaire et les difficultés orthographiques spéciales.

Nous nous étions compris ; je l'aimais et je sentais que lui aussi m'aimait.

Ce n'est pas qu'il fût un maître aux allures doucereuses et molles. C'était un magister qui savait manier la férule et dont la rude poigne faisait dominer la volonté dans sa classe.

Certain jour, par exemple, la récréation avait dû se passer bien rapidement, car un groupe, dont je faisais partie, n'entendit point le signal de la rentrée ; le jeu se prolongea quelques minutes, puis, comme un glas, retentit cette exclamation :

— Ils sont rentrés !

Nous nous précipitons. Hélas ! nous étions attendus, et, aussi impitoyable qu'impartiale, la dextre du maître s'abattit sur chacun de nous en gifles retentissantes.

Quelle main vous aviez, mon cher maître ! quelle main ! — La joue droite de tous les retardataires fut durant trois jours brûlante et douloureuse ; j'en appelle au témoignage de certain professeur de chirurgie dont s'honore notre canton et qui participait à cette rentrée aussi mémorable que peu glorieuse ; je sais qu'il ne l'a point oubliée.

Et pourtant nous n'avons pas gardé rancune ; mais nous sommes dès lors rentrés à l'heure.

Parmi beaucoup d'autres, laissez-moi citer encore un souvenir.

Nous avions alors des écoles dites de *veillées* ; on dirait aujourd'hui des leçons du soir. Sans crainte du surmenage, pendant la saison d'hiver, nous étions en classe trois fois par semaine, de sept à neuf heures du soir. Quels beaux moments ! A l'origine, chacun apportait sa bougie, ou plutôt sa chandelle placée dans un rustique chandelier de bois. Rien de plus pittoresque qu'une salle d'école ainsi éclairée ; par exemple, je n'affirmerais pas que livres, cahiers et habits n'en

emportassent pas quelques taches de suif. Plus tard, les lampes à pétrole détrônerent les chandelles, sans beaucoup de profit pour les yeux ; c'était pourtant un progrès.

Dans ces leçons du soir, nous faisions d'abord nos *tâches* du lendemain, puis nous travaillions à quelques *problèmes*, quelques exercices grammaticaux, ou bien nous relisions l'histoire de la Suisse. Souvent aussi le maître lisait quelque morceau choisi : c'était ce que nous préférions. Un soir donc, il avait commencé à nous lire l'histoire de *Wilhelm le Flamand*. C'est le récit touchant du dévouement d'un garçon de 15 à 16 ans qui, par reconnaissance, vient partager la prison du comte de Flandres, capturé par Philippe, roi de France. Dans ce dur cachot, le généreux enfant essaie d'adoucir les souffrances du comte, mais la prison lui devient bientôt fatale : il y meurt et le comte devient fou.

Au cours de cette lecture, alors que nous étions comme suspendus aux lèvres de notre maître, tout-à-coup la voix lui manqua. Il s'interrompit, puis :

— Viens, me dit-il, viens continuer.

Je montai au pupitre. En prenant le livre, j'y vis deux perles, deux larmes que mon maître y avait laissées. Je compris alors ce qui lui avait coupé la voix et je l'en aimai davantage.

Cette bonté du cœur sous l'enveloppe d'un homme rude, j'eus dans la suite bien des occasions de la constater.

Pitoyable et bon, il le fut toute sa vie. Nombreux sont ceux qui pourraient en témoigner. Sans jamais se mettre en avant, sans que son nom figure dans les gazettes, il fit du bien, et si sa main gauche n'a pas toujours su ce que faisait sa droite, la reconnaissance n'en reste pas moins dans le cœur de ses nombreux obligés.

Honneur au maître dont l'exemple et la vie peuvent être cités comme modèles tout autant que son bel et long enseignement.

S. P.-D.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**SUISSE. — Exposition nationale à Berne.** — L'Exposition nationale va ouvrir ses portes le 15 mai 1914, et parmi les visiteurs appelés à bénéficier dans une large mesure des avantages qu'elle offrira au point de vue instructif figurera tout naturellement la jeunesse suisse des écoles.

A cet effet, il importe que toutes les dispositions soient prises suffisamment à temps en vue de faciliter autant que possible la visite des élèves de tout âge à notre grande manifestation nationale.

Les dispositions générales applicables aux élèves des établissements d'instruction désirant visiter l'exposition nationale de Berne peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

*Voyage.* Pour les voyages à destination de Berne et retour à la station de départ, les écoles ont à leur disposition, aussi pendant la période de l'exposition nationale suisse, *sans restriction*, les prix très réduits du tarif pour écoles des

entreprises suisses de transport. Ce tarif est déjà appliqué pour les groupes composés d'au moins huit écoliers voyageant sous la conduite d'un maître responsable. Il est prévu des taxes distinctes pour écoliers jusqu'à douze ans et pour écoliers de plus de douze ans.

Les maîtres voyageant avec les élèves bénéficient, dans une certaine mesure, des mêmes taxes que les élèves. Les maîtres subséquents, ainsi que les autres personnes accompagnant, ont droit à la taxe pour sociétés, lorsque celle-ci est plus avantageuse que la taxe pour les visiteurs de l'exposition voyageant isolément.

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à la gare de départ ou au Service des Tarifs voyageurs des C.F.F. à Berne.

*Entrée à l'exposition.* La réduction consentie, *en semaine*, en faveur des élèves des écoles, accompagnés de membres du Corps enseignant, est de 50 %, de sorte que le billet d'entrée est de 75 centimes.

*Subsistance.* Il est recommandé aux chefs de course de s'adresser à M. R. Bähler, président du Comité des Subsistances à Berne.

*Logements.* S'adresser à M. Hans Rooschüiz, président du Comité des Logements, Schanzenstr. 6, Berne.

*Renseignements divers.* S'adresser à la Direction de l'Exposition Nationale Suisse, à Berne.

**La librairie suisse à l'Exposition nationale.** — La librairie suisse, avec son commerce d'édition, sera représentée à l'Exposition nationale par 49 exposants individuels et une collectivité de 69 exposants. Le livre est le transmetteur de la culture intellectuelle; il porte l'instruction et l'éducation jusque dans les endroits les plus reculés du monde civilisé; sa place — et une place d'honneur — était donc toute marquée à l'Exposition nationale. Une bibliothèque renfermera toutes les publications, volumes, brochures, revues, etc., parues depuis l'Exposition nationale de Genève en 1896. Elle sera donc des plus importantes en quantité, sinon en qualité! Tous ces livres seront à la disposition des visiteurs qui pourront les consulter à leur choix, à l'aide d'un catalogue dressé à cet effet, dans la bibliothèque même qui servira aussi de salle de lecture.

**VAUD.† François-Louis Cruchon.** — Dernièrement est décédé à Henniez, après une brève maladie, M. F.-L. Cruchon, qui y fut instituteur pendant de nombreuses années, après avoir enseigné à Corrençon (Saint-Cierges), puis à Sarzens.

Les dernières années ayant été consacrées à la direction de la classe de Cremin, il avait tenu, en prenant sa retraite, de rentrer à Henniez pour y finir ses jours.

Il fut un excellent maître, d'une inépuisable bienveillance, apportant constamment à sa tâche ardue un zèle, une application, une conscience que l'important essaim de ceux qui reçurent ses leçons a pu apprécier. Il avait dépassé la septantaine et attendait la mort avec résignation. Mais, comme par le passé, il ne cessait de s'intéresser à toutes choses, à ce village d'Henniez auquel il s'était puissamment attaché, aux diverses manifestations de la vie publique qu'il suivait de façon soutenue. Sa mort laisse un grand vide, car c'est un vaillant qui disparaît.

A toute la famille affligée, nous présentons l'hommage de nos condoléances et l'expression de notre plus vive sympathie.

A. D.

\*\*\* † **Frédéric Pilet.** — Le 21 janvier dernier, un imposant cortège d'amis et d'anciens élèves accompagnait au cimetière la dépouille de M. Frédéric Pilet, ancien instituteur. Diplômé en 1861, Frédéric Pilet a poursuivi toute sa longue tâche à Lucens, soit 36 ans. Il avait pris sa retraite en 1898, mais fit encore deux remplacements, un à Moudon et l'autre à Marnand.

Frédéric Pilet n'avait jamais été malade et put passer une heureuse vieillesse en s'occupant des intérêts de plusieurs sociétés. Sa personne était aimée et sa figure une des plus caractéristiques de la localité.

Un refroidissement l'a enlevé en quelques jours; il s'est éteint tout doucement. Les collègues des environs assistèrent à ses funérailles et M. Rochat, instituteur à Lovatens, au bord de la tombe, retraca en termes émus la carrière de ce vétéran de l'enseignement.

A ses enfants et petits-enfants qui constamment l'entourèrent d'une tendre affection, nous adressons toute notre sympathie.

L. B.

\*\*\* **Retraite.** — Mme Fallet-Lambert, institutrice à Concise, depuis 18 ans, vient de résigner ses fonctions de maîtresse de la 3<sup>e</sup> classe pour le 1<sup>er</sup> février. L'ébranlement de sa santé lui a imposé cette décision. Dure nécessité devant laquelle notre collègue a longtemps reculé, car elle aimait sa classe et y a travaillé avec dévouement et amour, se donnant tout entière à ses petits écoliers. Mme Fallet emporte dans sa retraite les regrets de toute la population. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

\*\*\* **Ecoles normales.** — Les examens d'admission à l'Ecole normale auront lieu les 30 et 31 mars pour les jeunes filles, les 1<sup>er</sup> et 2 avril pour les garçons et pour les élèves des cours spéciaux (écoles enfantines et travaux à l'aiguille).

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de fr. 100 à 600.

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire et pour l'enseignement spécial auront lieu du 19 au 28 mars.

Les aspirants non élèves des Ecoles normales doivent s'inscrire au Département de l'Instruction publique, avant le 9 mars.

**JURA BERNOIS.** — **Mutualité scolaire.** — D'après le rapport présenté à la dernière assemblée générale, la mutualité scolaire comptait, au 31 décembre 1913, 373 membres, soit 290 à Delémont, 77 à Courtételle et 18 à Soyhières. Pendant l'exercice 1913, il a été payé 91 indemnités de maladie par 1163 fr. 40. L'indemnité la plus forte a été de 39 francs et la plus faible de 4 francs. L'indemnité est de 80 centimes par jour de maladie. Il a été remboursé 68 carnets par 1351 fr. 15.

Le fonds de réserve est de 602 fr. 85; le fonds maladie ou secours s'élève à 1716 fr. 68; le fonds commun d'épargne est de 5792 fr. 72, soit une fortune totale de 8112 fr. 25.

La Mutualité scolaire de Delémont poursuit une marche tranquille et régulière. Une partie du fonds de secours pourra être versée sur les carnets des sociétaires, car il dépasse actuellement les 1000 francs statutaires (1716 fr. 68). Il est à désirer que le nombre des mutualistes augmente à Delémont; des démarches seront faites dans ce but. Le corps enseignant de Delémont mérite des éloges pour la rentrée régulière des cotisations. Le président de la Mutuelle scolaire est M. Joseph Guéniat, instituteur; son collègue, M. Jules Rérat, remplit les fonctions de caissier.

H. GOBAT.

\*\*\* **Synode d'Ajoie.** — Nous empruntons au journal *Le Peuple*, quelques détails sur le Synode d'Ajoie du 24 janvier.

MM. Moine et Voisard, instituteurs, ont présenté un rapport sur le « mouvement réformiste scolaire ». Leurs conclusions ont été adoptées.

M. Zahler, professeur à l'Ecole cantonale, a, dans une causerie spirituelle et agréable, parlé de la Hongrie et du voyage qu'il a fait dans ce pays, à l'occasion du cours d'expansion commerciale, qu'il a suivi à Budapest.

M<sup>me</sup> Bourgeois et M. Moine sont élus délégués à l'assemblée générale de la société.

M. Poupon, inspecteur, a parlé de « l'enquête sur les prestations en nature », et M. Marchand, directeur, de « l'entrée de la Société des instituteurs bernois dans la Société suisse des instituteurs ».

La réorganisation du « Chœur d'hommes » a été renvoyée à une séance ultérieure.

H. GOBAT.

**NEUCHATEL.** — Les autorités scolaires du chef-lieu ont accordé à toutes les classes un congé d'une demi-journée pour que les élèves puissent profiter des agréments du patin ou de la luge. Trois « steamers » spécialement frêtés ont emmené au Grand Marais 1100 enfants, qui sont rentrés enthousiasmés des heures passées sur l'excellente glace. Quant aux hauteurs de la ville, elles étaient occupées par une foule de pétroliers qui se lugeaient à cœur joie.

\*\*\* † **Heimsch, F.** — On a rendu les derniers hommages à M. Frédéric Heimsch, qui a professé le chant à Neuchâtel durant cinquante années (1846-1896). Il publia en 1861 un recueil « Les chants de l'enfance », pour 3 voix égales, et en 1864 « Dix chants religieux », pour 4 voix. Nature aimable et débonnaire, M. Heimsch laissera un bon souvenir à ceux qui l'ont connu.

L. Q.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Histoire de Savoie*, par Ch. Dufayard, 1 volume in-8 écu (20.5 × 13.5) de 375 pages. Illustré de gravures hors texte, broché 3 fr. Relié 1/2 basane marbrée, genre ancien, tête dorée, 6 fr. Envoi franco contre mandat ou timbre-poste. Ce volume fait partie de la collection publiée sous la direction de M. A. Albert-Petit, « Les vieilles provinces de France ». Ancienne librairie Furne. Boivin & Cie, éditeurs, 5, rue Palatine, Paris (VI<sup>e</sup>).

« On comprend de plus en plus la nécessité d'intéresser le grand public à l'histoire régionale, trop longtemps réservée aux seuls spécialistes. Elle donne un caractère plus vrai, plus vivant, plus concret, à l'histoire générale; elle peut contribuer grandement à enrayer l'exode des campagnes vers la ville, de la province vers la capitale. Il est bon qu'un peu de patriotisme local flotte autour du

clocher ou du beffroi natal. En s'intéressant au rôle joué par les aieux dans le grand drame national d'où l'unité de la patrie est sortie, les habitants de nos anciennes contrées retrouvent leurs titres de noblesse. » C'est en ces termes que s'expliquait M. Albert-Petit, dans la préface de son *Histoire de Normandie*, devenue le point de départ de cette collection d'histoires provinciales, qui s'adressent à tous, et sont accessibles à tous, parce qu'elles écartent tout appareil d'érudition, bien qu'elles reposent sur une étude approfondie des sources et documents.

« C'est presque dans les mêmes termes que M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, recommandait l'étude de l'histoire régionale dans une circulaire du 25 février 1911.

« Parmi les provinces françaises la Savoie offre un attrait tout particulier, pour nous Suisses français, et, comme le dit l'auteur dans sa préface, « elle présente à l'histoire un rare et précieux spectacle, un exemple fécond et souverain... »

*L'éducation des enfants anormaux et arriérés et les méthodes actives en Belgique*,  
par H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel, 1913.

L'auteur de cette brochure d'une centaine de pages, M. H.-L. Gédet, a été envoyé en Belgique par les autorités scolaires de Neuchâtel, pour suivre les leçons données dans les écoles d'anormaux et d'arriérés, supérieurement organisées dans ce pays.

Dans une première partie de son rapport très documenté, M. Gédet nous initie aux travaux du Dr Decroly, médecin-pédagogue bruxellois qui se consacre depuis des années à l'éducation d'enfants anormaux et arriérés et à la recherche des meilleures méthodes pour y parvenir. Il nous décrit les établissements fondés et dirigés par ce philanthrope, nous initie aux méthodes ingénieuses, rationnelles et pratiques qui y sont appliquées par un personnel d'élite, nous faisant d'abord passer dans les classes pour enfants anormaux, puis dans l'école des enfants normaux organisée d'après les mêmes principes. Partout c'est la méthode active qui est à la base de l'enseignement, et les résultats obtenus sont, paraît-il, merveilleux.

M. Gédet poursuit son étude par l'historique des classes spéciales fondées à Bruxelles sur l'initiative du Dr Demoor, professeur à l'Université, et du Dr Decroly déjà cité ; il en décrit l'organisation, le fonctionnement et le programme, jette un coup d'œil dans les jardins d'enfants qui ont pris, dans la capitale belge une si grande extension, consacre quelques pages à la préparation du personnel de l'enseignement spécial, à la collaboration du médecin et de l'instituteur dans cette œuvre éminemment sociale de l'éducation des anormaux et des arriérés.

Le pédagogue averti qu'est M. Gédet a visité aussi les classes spéciales de Gand et d'Anvers, et il a rapporté de son voyage d'étude ample provision de connaissances précieuses et de renseignements utiles dont il a à cœur de faire profiter l'école populaire.

Aussi recommandons-nous chaleureusement à nos collègues de la Suisse romande la lecture et la méditation de ces pages d'une haute portée pédagogique et qu'on peut résumer par ces mots, qui servent d'épigraphe à la thèse de M. Gédet :

« L'école dans la vie et pour la vie ! »

Qu'il nous soit permis de féliciter, en passant, les autorités scolaires de Neuchâtel de la très louable et intelligente initiative qu'elles ont prise. A. B.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE MATERNELLE

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les alliés de l'agriculteur.**

II. LECTURE. — ANALYSE. — VOCABULAIRE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. L'armoire vitrée de la salle d'école renferme une riche collection d'animaux utiles à l'homme. On y voit des oiseaux insectivores comme la mésange, la fauvette, le roitelet, le pic, le rossignol et la bergeronnette. On y voit aussi un hibou, grand destructeur de rats, de souris et de mulots.

2. On y trouve la gracieuse musaraigne, mangeuse de larves et d'insectes ; la taupe, qui vit de vers blancs ; la chauve-souris, qui chasse les papillons ; la couleuvre, reptile inoffensif qui dévore les petits rongeurs.

3. L'armoire vitrée renferme encore un hérisson armé de ses piquants et plusieurs insectes utiles : le carabe doré, la coccinelle, le lampyre ou ver luisant, la libellule. Pierre et ses amis connaissent bien toutes ces bestioles et se font un devoir de les protéger.

GRAMMAIRE : **Ses** et **ces**.

VOCABULAIRE : 1. Une collection, l'animal, les animaux, l'homme, l'oiseau, la mésange, la fauvette, le roitelet, le pic, le rossignol, la bergeronnette, le hibou, un destructeur ; — insectivore ; — on y voit (voir).

2. Une musaraigne, la taupe (une taupinière), la chauve-souris, la couleuvre, un reptile (serpent) ; — inoffensif, gracieux.

3. Un hérisson, des piquants, le carabe doré, la coccinelle (bête à bon Dieu), le lampyre (ver luisant), la libellule (demoiselle), la bestiole ; — protéger ; — plusieurs.

III. ELOCUTION : 1. Que renferme l'armoire vitrée de la salle d'école ? Qu'est-ce qu'un animal utile à l'homme ? Qu'est-ce qu'un oiseau insectivore ? Nommez les oiseaux que vous connaissez ? Avez-vous déjà vu un hibou ? De quoi se nourrit-il ?

2. Connaissez-vous la musaraigne ? A quel animal ressemble-t-elle ? Que mange-t-elle ? De quoi se nourrit la taupe ? Qu'est-ce qu'une taupinière ? Qu'est-ce que le ver blanc ? Qu'est-ce que la chauve-souris ? Chasse-t-elle de jour ? Qu'est-ce qu'une couleuvre ? Connaissez-vous d'autres serpents ? La couleuvre est-elle venimeuse ? Nommez un serpent venimeux de notre pays ? De quoi se nourrit la couleuvre ?

3. Qu'est-ce que le hérisson ? Que possède cet animal ? Doit-on le protéger ? Que mange-t-il ? Tous les insectes sont-ils nuisibles ? Nommez des insectes utiles à l'agriculture ? Comment appelle-t-on la coccinelle, quelquefois ? Et le lampyre ? Et la libellule ?

IV. MAXIME D'AGRICULTURE : « **Sache distinguer tes auxiliaires de tes ennemis ; protège les premiers, détruis les derniers.** »

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

Au tableau noir :

Ce crapaud est difforme.

Ces crapauds sont difformes.

Cette terre est fertile.

**Ces** terres sont fertiles.

Pierre et son ami sont arrivés.

Pierre et **ses** amis sont arrivés.

Madeleine et sa sœur sont malades.

Madeleine et **ses** sœurs sont malades.

Remarques : Ce, cette, font **ces** au pluriel.

Son, sa, font **ses** au pluriel.

**Ces** montrent les personnes, les animaux, les choses dont on parle. **Ces** est un adjectif démonstratif.

**Ses** indique à qui appartiennent les personnes, les animaux, les choses dont on parle. **Ses** marque la possession.

Remplacez les points par **ces** ou **ses**.

Un enfant doit obéir à ... parents. Celui qui veut aller loin doit ménager ... forces. Prenez ... pêches, je vous les donne ; prenez aussi ... abricots. Un bon garçon écoute les conseils de ... maîtres. La poule cache ... poussins sous ... ailes. ... terres sont à mon grand-père. Chaque matin, Paul cire ... souliers et brosse ... habits.

Une fillette soigneuse couvre ... cahiers. ... plumes sont à toi. L'écolier studieux fait toujours ... devoirs ; il étudie ... leçons. Voyez ... pommiers couverts de fleurs. Mon camarade est complaisant ; il me prête ... jouets. A qui sont ... crayons et ... gommes ?

VI. DICTÉES (OU RÉDАCTIONS) : Les textes 1, 2 et 3, puis les numéros suivants :

4. Jeunes amis, laissez vivre la gracieuse musette qui se nourrit de vers de terre et de petits rongeurs. Ne faites pas de mal à la coccinelle qui mange les pucerons. N'écrasez pas le ver luisant qui dévore les mollusques. N'oubliez pas que l'araignée tisse sa toile pour y faire tomber les mouches.

5. Ne mettez pas le pied sur le carabe doré, bel insecte d'un vert éclatant, qui rôde dans les jardins, dans les prés, dans les champs et dans les bois, à la recherche des escargots, des limaces et des chenilles.

6. Ne tuez pas l'orvet, petit serpent inoffensif qui croque les sauterelles. Rappelez-vous que la couleuvre n'est pas venimeuse et qu'elle nous débarrasse des mulots et des souris. Gardez-vous de détruire la taupe. Elle est utile dans les champs. Elle chemine sous le sol pour y surprendre ce glouton de ver blanc.

7. Ne poursuivez pas le crapaud à coups de pierre. C'est un vigilant gardien de nos récoltes. Retiré le jour dans sa cachette obscure, il la quitte le soir et chasse pendant toute la nuit. Il dévore un nombre prodigieux d'insectes nocturnes et de limaces.

8. Le hérisson est un petit mammifère qui mesure vingt centimètres de longueur. La partie supérieure de son corps est couverte de piquants mobiles. Sa bouche, largement fendue, est garnie de dents pointues. Le hérisson est un animal nocturne. Il se tient caché pendant le jour. Le soir, il quitte son terrier et rôde dans les champs.

9. Le hérisson mange des sauterelles, des hannetons, des limaces, des escargots. Il s'attaque aux grenouilles et aux serpents. Il ne craint pas la morsure de la vipère. Il chasse les souris, les mulots et les rats.

10. Le hérisson se met en boule quand il a peur. Il rentre sous sa cuirasse de piquants sa tête et ses pattes. Il ressemble alors à une énorme châtaigne. Le hérisson sommeille pendant tout l'hiver.

11. La libellule a de belles couleurs. Elle est bleue, verte, noire. Elle a de grandes ailes transparentes et des yeux à facettes. La libellule vole le long des rivières, sur les étangs, parmi les joncs et les roseaux. Elle dépose ses œufs sur les plantes aquatiques. C'est un insecte vorace et cruel qui dévore moustiques, mouches et papillons.

12. Le lézard de chez nous est un petit reptile inoffensif. Il vit dans les fentes des vieux murs. Sa taille est svelte. Ses mouvements sont vifs et gracieux. Il aime à s'étendre sur le gazon ou sur une pierre plate, en plein soleil. A l'approche du danger, il file comme un trait. Le lézard se nourrit d'insectes nuisibles. C'est un ami de l'homme.

13. La chauve-souris n'a pas de plumes comme l'hirondelle. Elle n'a pas un bec comme la mésange. La chauve-souris n'est pas un oiseau. Elle ne pond pas des œufs. Elle allait son petit. C'est un mammifère organisé pour voler.

Son corps est couvert de poils. Elle a de grandes oreilles et de petits yeux. Ses dents sont pointues. La chauve-souris se tient cachée et dort pendant le jour. Elle sort à la tombée de la nuit et chasse en volant.

#### VII. RÉCITATION : Les vers luisants.

Vois-tu ces vers luisants, étincelles vivantes,

Toutes mouvantes ?

Regarde, enfant, briller leurs petites lueurs

Sur l'herbe en pleurs.

Ils parent les clochettes,

Les prés, les pâquerettes,

Et posent des paillettes

Sur les robes des fleurs.

#### Le crapaud.

« Viens vite, Pierre, viens voir !

Un affreux crapaud tout noir ! »

Disait Paul à petit Pierre.

« Nous allons le tuer, ça va nous amuser. »

Et Paul prend un bâton, et son frère une pierre :

Ils courrent au crapaud pour le martyriser.

Un âne en ce moment, traînant une charrette,

Allait mettre le pied sur le corps de la bête ;

Il s'arrête

Et s'en va de côté pour ne pas l'écraser.

Paul alors dit à petit Pierre,

Qui laisse tomber ses cailloux :

« Ah ! qu'allions-nous faire, mon frère !

Un âne est moins méchant que nous. »

(Louis Ratisbonne.)

A. REGAMEY.

### LEÇON DE CHOSES

*Pour les trois degrés.*

#### **Le pied.**

*Degré inférieur.* — Le pied a cinq doigts, comme la main. On les appelle des *orteils*. Ils ont des *ongles*. Le pied est plus long que la main. Il est fait pour reposer sur le sol. Il a un *talon* et s'attache à la *jambe*. Avec la main, on peut prendre des objets ; avec le pied c'est impossible.

**VOCABULAIRE :** Les mots soulignés.

**DESSIN :** On dessinera sur le plancher, puis au tableau noir, la forme des semelles de souliers d'enfants ; on tracera également la forme des pieds chaussés de bas. Faire remarquer la symétrie. Apprendre à mettre ses souliers «au bon pied».

**DICTÉE :** *Les pieds de mon petit frère.* Mon petit frère a deux pieds *mignons*. Ses orteils sont courts et *dodus*. Ils ont des ongles roses. Bébé ne sait pas encore se tenir sur ses pieds. Il les regarde ; il les prend pour des jouets.

\* \* \*

*Degré intermédiaire.* — **LEÇON DE CHOSES ET RÉDACTION :** *Le pied et la main.* Etablir les ressemblances et les dissemblances du pied et de la main. Forme générale assez semblable : 10 doigts. Les orteils ont même nombre d'articulations et de parties que les doigts de la main : 2 phalanges au pouce et au gros orteil, 3 aux autres. Faire dessiner deux mains posées à plat sur le tableau noir et, au-dessous, deux pieds. La symétrie est identique. A la paume de la main correspond la *plante* du pied. Le talon du pied, par contre, est une protubérance qui n'a pas de parallelle dans la structure de la main. Autres dissemblances : le pouce est opposable et la main un organe de préhension ; le gros orteil n'est pas opposable et le pied est surtout un organe de station, d'équilibre. La main pivote grâce à la disposition des os du bras, le pied a des mouvements plus restreints et plus difficiles. Faire remarquer la sensibilité tactile de la plante du pied, l'épaisseur et la dureté de la peau du talon, etc.

**VOCABULAIRE :** Orteil, opposable, préhension, symétrie, structure. Mots dérivés de pied : trépied, marchepied ; va-nu-pieds ; piéton, piétiner.

**DESSIN :** La forme des semelles, droite et gauche. Esquisse d'un pied d'après nature.

**DICTÉE :** *Expressions utiles à connaître.* Faire la *nique*, ou un *pied-de-nez*, est un geste de mépris qu'on ne doit pas se permettre quand on est bien élevé. Et quand on est soldat, il ne faut pas *lâcher pied* et s'enfuir. Le paysan, en été, doit être *sur pied* de bon matin ; s'il achète du blé avant qu'il soit fauché, il dit : j'achète du *blé sur pied*. Le cavalier met *pied à terre* quand il descend de sa monture, et le général met une *armée sur pied* pour aller à la guerre ; il attend l'ennemi de *pied ferme*. Avez-vous déjà fait *pied de grue* ? Qu'est-ce donc ? C'est attendre longtemps sur ses pieds quelqu'un qui se fait désirer. Dans un grand embarras, on ne sait parfois, comme on dit, *sur quel pied danser*.

*Degré supérieur.* — *Anatomie du pied.* Le pied s'attache aux os de la jambe : le péroné et le tibia. La saillie des os de l'articulation s'appelle la *cheville*. Le *coup du pied* est cet étranglement inférieur à la cheville. De l'extérieur, il n'est pas facile de se rendre compte du nombre et de la forme des os composant le pied. On sent pourtant nettement l'os du talon; avec six autres os assez volumineux, il forme le *tarse*, auquel s'articulent les cinq os longs du métatarses, terminés par les os des orteils : trois petits os ou phalanges pour quatre orteils, deux pour le gros orteil. Cette masse osseuse — 27 os — charpente du pied, sert de point d'attache aux muscles et aux tendons nombreux et compliqués qui font du pied un organe très mobile, permettant à l'homme de se tenir en équilibre soit dans le stationnement, soit dans la marche, les ascensions ou les descentes. Mais comme le gros orteil n'est pas opposable aux autres, le pied ne peut être un organe de préhension. Un des tendons qu'il faut connaître, qui s'articule à l'os du talon et nous permet de nous éléver sur la pointe des pieds, c'est le tendon d'Achille. (Raconter la légende.)

**DESSIN ET ESTHÉTIQUE** : Dessin du pied. Montrer des gravures représentant des statues grecques. Faire remarquer la beauté des lignes du pied. Le port des souliers a souvent pour effet de déformer le pied ; compression des orteils, cors, durillons. La femme chinoise déformait volontairement son pied par la compression au moyen de bandelettes. De nos jours, on les déforme par la chaussure mal faite, qui ne tient pas compte de la forme naturelle de l'organe. Ni la santé, ni la beauté ne s'en trouvent bien.

**VOCABULAIRE.** Expressions à expliquer : *Avoir le pied marin* ; *donner du pied à une échelle*; des *vers de douze pieds*. — Dérivés du mot pied (latin *pes*) : bipède, quadrupède; palmipède; pédicure, pédale, pédoncule, pédestre ; (grec *podos*) : apode, myriapode, antipode, podagre (goutteux).

**HYGIÈNE** : Soins à donner aux pieds. — Les souliers hygiéniques. — Manière de prendre mesure pour une paire de souliers. L.-S. P.

---

## RÉDACTION.

### **Le pétrole.**

**PLAN** : Ce que c'est. De quoi il provient. Où on l'exploite. Comment on l'exploite. Ce qu'on en tire. Emploi du pétrole.

**SUJET TRAITÉ** : Le pétrole est une huile minérale composée d'un mélange de carbone et d'hydrogène (hydrocarbures). Il était déjà connu dans l'antiquité, mais son importance commerciale date seulement de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à ce moment que l'on découvrit les immenses gisements de la Pensylvanie (Etats-Unis). Le pétrole provient probablement de la décomposition, à l'abri de l'air, de matières organiques végétales ou animales.

Le pétrole existe dans diverses régions du globe ; mais il est particulièrement abondant aux Etats-Unis et dans le Caucase ; on en exploite encore des gisements en Galicie, en Allemagne et en France (gisements de Gabian, Méditerranée).

Le pétrole se rencontre ordinairement dans de grandes poches à l'intérieur du sol, au-dessus d'une couche d'eau salée ; il est très souvent accompagné de gaz inflammables. En forant les puits, qui atteignent parfois 500 mètres de profondeur,

on rencontre l'eau salée, le pétrole ou le gaz, suivant la région atteinte par la sonde. La pression exercée par les gaz est souvent si forte, que le pétrole jaillit à une très grande hauteur ; il est alors difficile de maîtriser le débit ; quelquefois le pétrole coule paisiblement comme une source dont la captation devient facile ; il peut aussi ne pas jaillir du tout ; dans ce dernier cas, il faut installer des pompes pour l'aller puiser au sein de la terre.

Quelle que soit la façon dont il est extrait, il doit être rectifié, c'est-à-dire subir une distillation qui en isole les différents éléments. Chauffé à 70°, il abandonne l'éther de pétrole ; entre 70° et 150°, la benzine ; entre 150° et 280°, les huiles propres à l'éclairage (pétrole lampant ou pétrole raffiné) ; entre 280° et 300°, les huiles lourdes employées pour le graissage, enfin la vaseline et la paraffine. Le résidu restant au fond de la chaudière est utilisé parfois pour le chauffage des locomotives. Chacune de ces substances subit encore une épuration avant d'être livrée au commerce.

Le pétrole est employé pour l'éclairage, soit à l'état liquide (pétrole lampant), soit à l'état solide (bougies de paraffine). Il joue aussi un grand rôle dans l'alimentation des moteurs de toutes sortes ; pour le chauffage, il est utilisé dans les chaudières et dans quelques appareils domestiques (fourneaux à pétrole) ; enfin on l'emploie pour le graissage des machines (huiles lourdes), car il a l'avantage de ne pas s'altérer au contact de l'air.

R. B.

---

#### DICTÉES HISTORIQUES ET MORALES

(D'après Daguet.)

*Degré supérieur.*

#### L'amour de la patrie.

Un noble avoyer de Lucerne, chez lequel la prudence de l'homme d'Etat et l'érudition du savant s'unissaient au plus ardent patriotisme, dictait à son fils ces instructions touchantes :

« Aime Dieu par-dessus tout. Mais, après Dieu, que rien ne te soit plus cher que la patrie. Ne l'aime point, comme tant d'autres, par intérêt, mais par un noble orgueil et un filial attachement. Celui que fait agir l'ambition, ne connaît pas la véritable grandeur de l'âme, de la droiture et du patriotisme. Repousse les dons de l'étranger ; ils engendrent le dédain et la mollesse. Mets ton bonheur dans les joies de la famille et dans l'exercice de la bienfaisance. »

*Remarque* : Cet avoyer était Ours Balthasar, et son fils, Félix Balthasar. Tous deux ont joué, au dix-huitième siècle, un rôle important dans la République lucernoise, où ils furent des champions de la vérité et de la justice.

VOCABULAIRE : avoyer, érudition, patriotisme, intérêt, filial, ambition, engendrer, dédain, mollesse, bienfaisance. — *Fils*, du latin *filius*, a pour dérivés : filial, filiation, filialement.

Indiquez un dérivé de chacun des mots suivants : noble, ardent, cher, autre, intérêt, orgueil, ambition, véritable, don, dédain, joie, famille.

RÉDACTION : Pourquoi et comment devez-vous aimer notre patrie ?

#### Dignité d'un magistrat.

Le landammann appenzellois, Gebhard Zürcher, passa par tous les degrés des

honneurs ; il était charpentier de son état, et n'avait d'autre fortune qu'un petit fonds de terre, qu'il cultivait de ses mains.

Un jour qu'il travaillait devant sa porte, un personnage considérable vint à cheval auprès de lui et demanda un entretien. Zürcher le conduisit à sa maison. L'arrivant lui exposa une affaire juridique, la tête couverte et jouant nonchalamment avec sa cravache. Zürcher lui demanda : « A qui parlez-vous ? Est-ce à Gebhard Zürcher, le charpentier, ou au landammann ? » — Au landammann. » — « En ce cas, faites votre devoir ; rendez honneur, non à ma personne, mais à mon office. »

L'interlocuteur ôta son chapeau, posa sa cravache et répéta son exposé. L'amabilité du magistrat égala la sévérité de ses premières paroles, et celui qu'il avait rappelé aux convenances raconta lui-même ce trait avec respect.

REMARQUE : Comparez ce récit avec celui où Rodolphe de Habsbourg, invité à dîner à Bâle chez un cordonnier, fut servi dans des plats d'or et d'argent (treizième siècle).

VOCABULAIRE : fonds, nonchalamment, interlocuteur, exposé, convenance.

Indiquez un synonyme de chacun des mots suivants : dignité, personnage, entretien, office, amabilité, sévérité, respect.

RÉDACTION : Racontez à un ami une de vos visites dans la maison d'un artisan.

*Ecole secondaires.*

**Humanité.**

La législation fit de grands progrès au quinzième siècle, principalement la législation civile. Conçues précédemment dans un latin barbare, les lois et les ordonnances se rédigèrent dans la langue allemande, qui était alors celle de tous les Confédérés, sauf Fribourg, où l'on fut obligé de laisser subsister les coutumiers romans dans les bailliages.

Les auteurs de ces lois, conseillers ou chanceliers des ligues, eurent l'heureuse idée de comparer les dispositions de leurs recueils avec celles des divers codes d'Italie et d'Allemagne. Dans les cas difficiles, on n'hésitait pas à s'adresser aux jurisconsultes des villes voisines, dont la sagacité et le savoir présentaient plus de garanties que les légistes indigènes. C'est ainsi que Zurich consulta le savant juriste Hagen, de Constance, sur la question de savoir « si les lépreux étaient habiles à succéder ? » — « Pourquoi ne le seraient-ils pas ? répondit sagement ce docteur. La maladie ne détruit pas le droit ; et, lorsqu'ils sont déjà si maltraités d'un côté, ces malheureux devraient-ils l'être encore de l'autre ? »

Les Zurichois devaient être un peuple humain, si l'on en juge par l'ordonnance qu'ils rendirent pendant l'hiver rigoureux de 1435, et qui prescrivait aux habitants « de ne faire aucun mal aux oiseaux et d'émettre du pain sur le rebord des fenêtres pour ces petites créatures du bon Dieu. »

REMARQUE : Au quinzième siècle, la Suisse se composait de dix cantons seulement, et de pays alliés et sujets.

CIVISME : Définissez les expressions : législation civile, latin barbare, coutumiers romans, légistes indigènes, et les mots : chancelier, code, jurisconsulte.

RÉDACTION. Racontez de mémoire : a) l'acte d'humanité des Soleurois en 1318 ; b) celui du duc Albert II, à l'occasion du tremblement de terre qui détruisit en grande partie Bâle, en 1356.

A. GRANDJEAN.



HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE



# Bornand-Berthe

Lausanne  
8, Rue Centrale, 8

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent 12, 16, 25, 4.** jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

## VAUD

### INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

#### Collège et Gymnase scientifiques Examens d'admission

Ces examens auront lieu, pour la 4<sup>me</sup> classe du collège, le mercredi 25 mars, à 8 heures du matin; pour les autres classes du collège et pour le gymnase, le jeudi 26 mars.

Inscriptions et renseignements, au bureau de la direction, jusqu'au 21 mars.

Dans sa séance du 13 février 1914, le Conseil d'Etat a nommé : à titre définitif, M. Louis BAUDIN en qualité de maître secondaire au Collège mixte de Rolle.

## Fondation Berset-Müller

Une place est vacante pour le premier avril prochain à l'asile Melchenbühl près Berne.

Cet établissement est destiné aux instituteurs et aux institutrices âgées de 55 ans, ayant pratiqués l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au 15 mars au président de la commission, M. le directeur Schenk, Berne, et accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs et des certificats constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse durant 20 ans.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées, s'adresser à la chancellerie du département de l'Intérieur.

Berne, 6 février 1914.

(H 1067 Y)

Schenk, président.

### PROFESSEUR ALLEMAND,

diplômé, branches : latin, grec, histoire, ayant enseigné dans écoles sup.: français, allemand, mathématiques, cherche place dans école sup. ou instit. de langues. Offres sous F. 1216 à Haasenstein & Vogler, Hanovre. (Hco 631<sup>a</sup>)

## Ecole Normale

### EXAMENS D'ADMISSION

a) Pour la **III<sup>e</sup> classe des jeunes filles**, les lundi 30 mars et mardi 31 mars.

b) Pour la **IV<sup>e</sup> classe des garçons**, mardi 31 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril.

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), mercredi et jeudi, 1<sup>er</sup> et 2 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 23 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine).

b) Un certificat de vaccination.

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile.

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

**Conditions d'admission :** Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

(H 30727 L)

Lausanne, le 19 janvier 1914.

La Direction.

## ECOLES NORMALES

**Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.**

1. Examen préliminaire : **du 23 au 28 mars.**

2. Examen final : **du 19 au 28 mars.**

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille les **19, 20 et 21 mars.**

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'Instruction publique, 2<sup>me</sup> service, avant le **9 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.

(H 30726 L)

Lausanne, le 19 janvier 1914.

## Commission interecclésiastique romande de chant religieux

### Pâques 1914

Quatre chœurs mixtes. — Trois chœurs de dames. — Trois chœurs d'hommes. — Chaque fascicule : 10 centimes. — Spécimens à l'examen sur demande. Grand choix de chœurs pour les fêtes de Pâques, les assemblées de paroisse et toutes les circonstances de la vie de l'église. — S'adresser au dépositaire de la commission : **M. L. Barblan, pasteur à Pampigny sur Morges.**

# MAISON MODÈLE

**M**aier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

*Nous offrons toujours*

**LE PLUS BEAU CHOIX**

en

**VÊTEMENTS  
HOMMES & ENFANTS**

*Prix en chiffres connus.*

**10<sup>0</sup>** | à 30 jours  
0 | aux membres  
| de la  
**S.P.V.**



## PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

# TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :  
avec le plus grand choix  
et aux prix les plus modérés

## TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de **PIANOS ET HARMONIUMS**

**Pianos**      mécaniques et électriques  
                  automatiques

**Phonolas - Pianos et Orchestrions**

## **INSTRUMENTS**

EN TOUS GENRES  
avec tous leurs accessoires

**Gramophones et Disques**

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches  
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :  
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.  
**Musique de tous pays** et toutes les **Partitions d'Opéras**  
**Partitions d'orchestre** en format de poche  
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

## **GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE**

 **Le plus grand choix de CHŒURS existant**   
..... *Vous trouverez tout cela chez* .....

**FÆTISCH FRÈRES**  
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY : —

DIEU

HUMANITE

PATRIE

L<sup>e</sup>me ANNEE. — N<sup>o</sup> 9.

LAUSANNE — 28 Février 1914.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUDIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande  
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : *Abonnements et Annonces*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N<sup>o</sup> II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

FURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



## VAUD

### INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

#### AVIS

#### Collège classique cantonal

**Des cours de raccordement** pour entrer en 6<sup>me</sup> classe seront ouverts d'avril à juillet.

**Examens d'admission** : vendredi 27 mars, à 8 heures.

**Inscriptions** : 15 au 20 mars **Pièces à produire** : acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire.

**Contribution scolaire** : fr. 20.

Ces cours sont avant tout pour les élèves des écoles primaires.

#### Ecole primaires

**Bex.** — Une place de maître de gymnastique est au concours.

Fonctions légales : 32 heures de leçons par semaine.

Traitements : 2100 fr. par an pour toutes choses, plus 4 augmentations quinquennales de 50 fr.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1<sup>er</sup> service, jusqu'au 10 mars 1914, à 6 h. du soir.

---

Dans sa séance du 20 février 1914, le Conseil d'Etat a nommé, à titre définitif, Mlle Marguerite BOURGEOIS, en qualité de maîtresse secondaire à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne.

---

## JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

---

Jeune maître secondaire de la Suisse allemande, capable d'enseigner l'anglais, qu'il a appris en Angleterre et en Ecosse, **CHERCHE PLACE** dans une école ou un Institut de la Suisse française ou de la France.

S'adresser à M. Fritz BENDER, 54 Davidsbodenstrasse, 54, Bâle.

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

# Ecoles Normales

## EXAMENS D'ADMISSION

a) Pour la **III<sup>e</sup> classe des jeunes filles**, les lundi 30 mars et mardi 31 mars.

b) Pour la **IV<sup>e</sup> classe des garçons**, mardi 31 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril.

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), mercredi et jeudi, 1<sup>er</sup> et 2 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 23 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine).

b) Un certificat de vaccination.

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile.

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

**Conditions d'admission :** Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

(H 30727 L)

Lausanne, le 19 janvier 1914.

**La Direction.**

## ECOLES NORMALES

**Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.**

1. Examen préliminaire : **du 23 au 28 mars.**

2. Examen final : **du 19 au 28 mars.**

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille les **19, 20 et 21 mars.**

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'Instruction publique, 2<sup>me</sup> service, avant le **9 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.

(H 30726 L)

Lausanne, le 19 janvier 1914.

## Fondation Berset-Müller

Une place est vacante pour le premier avril prochain à l'asile Melchenbühl près Berne.

Cet établissement est destiné aux instituteurs et aux institutrices âgées de 55 ans, ayant pratiqués l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au 15 mars au président de la commission, M. le directeur Schenk, Berne, et accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs et des certificats constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse durant 20 ans.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées, s'adresser à la chancellerie du département de l'Intérieur.

Berne, 6 février 1914.

(H 1067 Y)

**Schenk, président.**

Librairie PAYOT & C<sup>e</sup>, Lausanne.

# Cartes

## Cartes manuelles :

Carte du Canton de Vaud à l'usage des écoles, publiée par le Département de l'Instruction publique. Echelle 1/200.000. Titre et divisions politiques au dos en couleurs . . . . . fr. 1.25

Carte manuelle de l'Europe par H. KELLER, pour élèves Echelle 1/11.000.000 . . . . . fr. —.75

## Cartes murales :

Nouvelle carte murale du Canton de Vaud. Au 1/100 000, publiée sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Tirée en 12 couleurs, contient environ 3000 noms. Dimensions : 141 × 122 cm. Montée sur toile avec rouleaux . . . fr. 30.—

*Les écoles officielles qui commandent cette carte par l'intermédiaire du Départ. de l'Instr. publique bénéficient du prix spécial de fr. 20.*

*La nouvelle carte murale du canton de Vaud a été établie d'après les meilleurs et les plus nouveaux principes techniques. Elle présente ainsi un relief étonnant, très artistique, un ensemble de couleurs agréable à l'œil et une nomenclature très riche et pourtant très claire et facile à lire.*

Cette belle carte comprend non seulement le territoire vaudois, mais encore la presque totalité des cantons de Genève, Fribourg et Neuchâtel et des parties importantes de Berne, Valais et départements français limitrophes. C'est donc presque *une carte de la Suisse romande toute entière.*

La carte murale du canton de Vaud a été publiée en *deux éditions simultanément* : l'une pour les *écoles*, l'autre pour le *commerce*. Les deux éditions sont absolument pareilles au point de vue lithographique, mais l'édition scolaire est moins chargée de noms que l'édition commerciale.

Carte murale de la Suisse par H. KELLER. Echelle 1/200.000 (1.76 × 1.17).

I. Edition avec limites des cantons en couleurs . . . . . fr. 20.—

II. Edition avec limites des cantons en couleurs et teintes plates pour les territoires cantonaux . . . . . fr. 22.—

Planiglobe en deux hémisphères par W. ROSIER et M. BOREL. Edition physique-politique. Echelle 1/13.500.000. Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément . . . . . fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble . . . . . fr. 45.—

Carte murale de l'Europe par les mêmes. Edition physique-politique, Echelle 1/3 200.000. Dimensions 183 × 164 cm., montée sur toile et rouleaux . . . . . fr. 25.—

Ces trois dernières cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

Toutes les cartes annoncées ci-dessus sont envoyées à l'examen sur demande.